

LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR A L'ARC.

C.A extraordinaire du 28 novembre 2003, LIEGE.

Présents : UNDORF Gilbert, DEFRAEYE René, DURLET- GHYSELEN Anne, BUGGENHOUT Francis, RONSSE Marc, WIGGELEER Patrick.

Démission du Président : *suite à la démission de Monsieur VERWAEST, spécifiée par courrier en date du 15 novembre 2003*, un C.A extraordinaire est réuni ce jour, il ne fut convoquer que les administrateurs.

Conformément à nos statuts ( art.9b) le plus ancien membre du C.A, en l'occurrence Monsieur UNDORF Gilbert, assurera la Présidence.

Un tour de table des administrateurs situe les différentes réactions face à cette situation plus qu'inhabituelle.

Différentes solutions donnant suite à cette démission sont analysées et finalement après plusieurs tour de table et à l'unanimité, les administrateurs considèrent que compte tenu :

1. du délai trop court pour faire appel à candidature,
2. de ce que les statuts laissent le choix et qu'il n'y a aucune urgence,
3. de la proximité de la fin des mandats de l'ensemble des administrateurs ( 1<sup>er</sup> trimestre 2005)

DECIDENT de terminer leur mandat jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2005 avec Monsieur UNDORF Gilbert comme Président faisant fonction, qui accepte cette fonction.

Un courrier sera adressé aux différentes instances et personnes concernées et au membre démissionnaire.

L'Assemblée générale se déroulera à la date prévue du 10 janvier 2004.

La mise à jour des statuts selon la nouvelle loi sur les asbl doit être terminée pour le 31 décembre 2004.

Messieurs DEFRAEYE et BUGGENHOUT sont chargés des ces modifications et feront en sorte que les délais soient respectés.

WIGGELEER Patrick assurera la représentation de la LFBTA auprès du National, il rejoint F. BUGGENHOUT et D. FIEVET.

Le prochain C.A est fixé au 12 décembre et se déroulera à l'A.C. Leuven à l'heure habituelle.

La séance est levée à 22h35.